

## **Rapport d'activité 2022**

Les activités ayant repris normalement, la Commission Mimosa, composée de Pierre Lugrin, Isabelle Schaer, François Stuck, Joël Grandgirard et Claudine Bérout s'est réunie deux fois au cours de l'année.

La vente de fleurs a permis d'aider 10 enfants et de faire bénéficier les institutions Alter Ecole, les Petites Familles et la Grande Maison de 1'500 francs chacune.

Au vu de la situation économique actuelle, il faut s'attendre à une augmentation importante des demandes. Aussi importe-t-il que le plus de vendeurs possible participent à notre action.

De son côté, l'ASMB (Association Suisse du Mimosa du Bonheur) est en pleine mutation, d'où un nouveau logo et un nouveau nom : ASMB Du mimosa pour les enfants.